



Lettre économique d'Algérie

N° 66 – novembre 2017 (01/12/17)

© DG Trésor

Relation bilatérale

- Décembre 2012 : Visite du Président de la République M. François Hollande à Alger et signature avec son homologue de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie. Mise en place du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) et du comité mixte économique franco-algérien (COMEFA).

- Novembre 2013 : 1^{ère} réunion du COMEFA à Paris.

- Décembre 2013 : 1^{ère} réunion du CIHN

- Novembre 2014 : 2^{ème} COMEFA à Oran à l'occasion de l'inauguration de l'usine Renault.

- Décembre 2014 : 2^{ème} session du CIHN à Paris

- Juin 2015 : Visite à Alger du Président de la République M. François Hollande

- Octobre 2015 : 3^{ème} session à Paris du COMEFA

- Avril 2016 : 3^{ème} session du CIHN, le PM français se rend à Alger accompagné de 10 ministres

- Avril 2017 : Visite à Alger de M. Bernard Cazeneuve, Premier ministre, signature de 10 accords de partenariat

Tenue de la 4^{ème} session du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA)

La 4^{ème} session du comité mixte économique franco-algérien s'est tenue à Alger le 12 novembre. A cette occasion, le Ministre français de l'économie et des finances, M. Bruno Le Maire et le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, ont pu rencontrer leurs homologues algériens, le Ministre de l'industrie et des mines, M. Youcef Yousfi et le Ministre des affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel. En marge de cette session, les deux ministres français ont été reçus par le Premier ministre algérien, M. Ahmed Ouyahia.

A l'issue de cette session, trois accords majeurs ont été signés, à savoir :

- **Signature du pacte d'actionnaires portant sur la création d'une usine de PSA à Oran.** Après deux ans de négociations, le constructeur français pourra lancer sa production de véhicules dès 2018. L'investissement est d'environ 100 millions d'euros pour la nouvelle co-entreprise (Peugeot Citroën Production Algérie), détenue à 49% par PSA. Les 51% restants seront répartis entre trois sociétés algériennes : les groupes PMO Constantine (20%), Condor (15,5%) et Palpa Pro (15,5%). Ce projet permettra la création de 1000 emplois et des milliers d'autres indirects, avec un objectif de production à terme de 75 000 véhicules/an.
- **Un accord entre le groupe français Schneider Electric et les groupes publics algériens Elec El Djazair et GICA** portant sur la création d'une société mixte spécialisée dans le domaine de la distribution électrique et du contrôle numérique. Ce projet permettra la création de plusieurs centaines d'emplois directs et indirects.
- **Signature d'un partenariat dans le domaine de l'agriculture entre Agrolog (DZ) et Agromed (FR)** pour l'importation de fruits et légumes algériens et le développement à terme d'une filière bio en Algérie.

Pour rappel, la France est le 2^{ème} partenaire commercial de l'Algérie, derrière la Chine, avec un volume d'échanges qui s'élève à 8,2 Mds USD en 2016 d'après les douanes algériennes. Elle est également son 2^{ème} fournisseur (4,8 Mds USD) et son 4^{ème} client (3,4 Mds USD). Pour la France, l'Algérie constitue son 1^{er} fournisseur et son 5^{ème} client parmi les pays de la zone ANMO d'après les douanes françaises. La France est également un des principaux investisseurs étrangers en Algérie avec la présence d'environ 450 entreprises pour un stock d'IDE estimé à 2,3 Mds EUR en 2016.



Economie

L'OPEP et l'AIE publient leurs rapports respectifs sur les perspectives mondiales des énergies

L'AIE prévoit que sur les 25 prochaines années, les énergies renouvelables et le gaz naturel seront les premières ressources énergétiques utilisées, au détriment du pétrole et du charbon. Les énergies renouvelables pourront absorber 40% de la demande supplémentaire en énergie d'ici 2040. Néanmoins, la demande en pétrole va continuer de croître en raison de la hausse conséquente de la demande en énergie

Selon les perspectives mondiales du pétrole de l'OPEP, avec une population atteignant 9 milliards et une croissance annuelle moyenne de 3,5% entre 2015 et 2040, la demande totale en énergie augmenterait de 35% sur la période (croissance moyenne de 1,9% par an pour les pays en développement et de 0,1% pour les pays de l'OCDE). Dans ses projections de long terme, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime pour sa part que la demande d'énergie augmentera plus lentement que par le passé, mais progressera de 30% d'ici 2040 (dont le tiers de cette augmentation viendra de l'Inde).

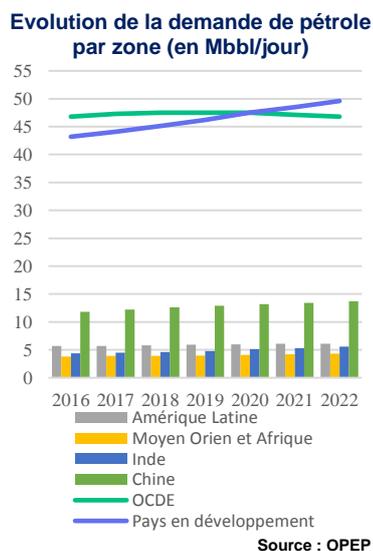
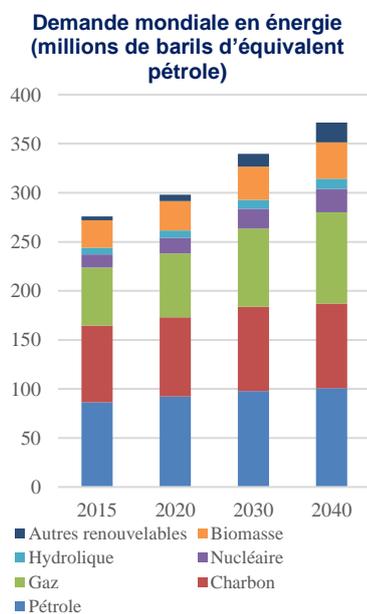
Pour le pétrole, l'OPEP estime qu'à long terme, la demande pourrait passer de 95,4Mbbbl/jour en 2016 à 111Mbbbl/jour en 2040 (croissance annuelle moyenne de 0,6%). La demande supplémentaire serait de 1,4Mbbbl/jour en 2018 (à 98,2Mbbbl/jour) et la moyenne annuelle supplémentaire de 1,3Mbbbl/jour entre 2016 et 2020 (du fait d'une accélération de la croissance mondiale). Le rapport prévoit ensuite un ralentissement régulier, à +0,3Mbbbl/jour entre 2035 et 2040. Parallèlement, la demande en gaz augmenterait de 1,8% par an en moyenne et représenterait 25% de la demande d'énergie (contre 21,4% en 2015). Cette augmentation serait due en partie à la baisse des prix du gaz (forte offre aux Etats-Unis), à la baisse de la demande sur d'autres énergies (notamment le charbon depuis l'accord de Paris sur le climat) et sur la volonté de certains pays de réduire la part voire se désengager du nucléaire (France, Allemagne). En effet, le charbon marquera le pas de sa croissance forte des dernières années, puisque l'AIE prévoit un fort ralentissement des capacités des centrales à charbon. La part du pétrole dans la demande totale en énergie passerait de 31% en 2015 à 27% en 2040 selon l'OPEP, tandis que l'AIE prévoit une augmentation de la demande de pétrole à un rythme de plus en plus faible d'ici 2040, contrairement au gaz naturel dont la demande pourrait augmenter de 45% sur la même période.

Du côté de l'offre en pétrole, le niveau global de production passera de 95,8Mbbbl/j en 2016 à 101,1Mbbbl/j en 2020 et 111,3Mbbbl/j en 2040 (croissance annuelle moyenne de 0,6% entre 2016 et 2040). Pour les pays de l'OPEP, la production est prévue de passer de 38,8Mbbbl/jour en 2016 à 39,3Mbbbl/j en 2018, puis de 40,4Mbbbl/jour en 2020 et 50,9Mbbbl/jour d'ici 2040 (croissance annuelle moyenne de 1,1%).

Par ailleurs, le rapport de l'OPEP prévoit une augmentation du commerce de pétrole d'ici 2040, de 37,5Mbbbl/jour en 2016 à 44Mbbbl/jour en 2040. Cette augmentation sera principalement le fait de l'extension des infrastructures d'oléoducs en Amérique du Nord et des pays autour de la mer Caspienne. Néanmoins, le rapport prévoit que le volume d'export en provenance d'Afrique diminuera du fait d'une amélioration des capacités de raffinage domestique.

De son côté, l'AIE relève quatre constats majeurs sur le système énergétique mondial :

- Le coût des énergies renouvelables a beaucoup diminué depuis 2010 : de 70% pour l'énergie solaire (photovoltaïque), de 25% pour l'éolien et 40% pour le coût des batteries.
- En 2016, les dépenses en électricité ont été pratiquement équivalentes aux dépenses en produits pétroliers. Le niveau d'investissement en électricité a dépassé celui du pétrole et du gaz pour la première fois en 2016.
- La Chine (plus gros consommateur d'énergie) s'oriente de plus en plus vers une économie basée sur les services et sur un approvisionnement en énergie propre.
- Avec la production de gaz de schistes et de pétrole léger, les Etats-Unis se maintiennent au niveau de premier producteur mondial et pourraient devenir exportateur net d'ici 2030.





Economie

Classement *Doing Business* 2018 de la Banque Mondiale : l'Algérie classée 166^{ème}

[Lien vers le rapport général](#)
[Lien vers le profil de l'Algérie](#)

Résultats généraux du DB2018

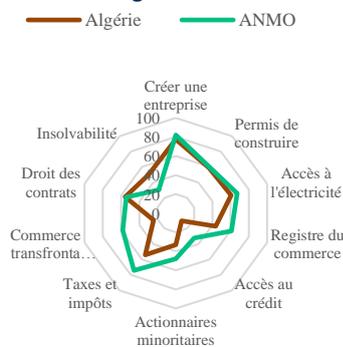
	2017	2018
Classement Général	156	166
Créer une entreprise	142	145
Permis de construire	77	146
Accès à l'électricité	118	120
Registre du commerce	162	163
Accès au crédit	175	177
Protection des investisseurs	173	170
Taxes et impôts	155	157
Commerce international	178	181
Droits des contrats	102	103
Insolvabilité	74	71

La Banque Mondiale (BM) a publié la 15^{ème} édition de son rapport « *Doing Business* », relatif au climat des affaires. Elle établit un classement qui intègre 190 économies et permet de mettre en lumière la facilité d'opérer pour une entreprise à partir de 10 indicateurs généraux.

Cette année, l'Algérie a été classée 166^{ème}/190 dans le classement, une perte de 10 places par rapport au classement de l'année 2017. Pour rappel, l'Algérie avait gagné 7 places au classement 2017 par rapport à celui de 2016 mettant fin à une chute constante depuis 2007 (116^{ème}).

La perte de 10 places de l'Algérie sur l'indice global est lié à : **1)** une baisse relative du fait de la stagnation (voire une légère dégradation) des sous-indicateurs tandis que d'autres pays ont progressé et **2)** un recul de 69 places sur l'indicateur relatif au permis de construire (le pays en avait gagné 45 dans le classement 2017). Deux nouvelles procédures pour l'obtention d'un permis de construire en Algérie apparaissent cette année dans l'indicateur de la BM, à savoir l'obtention d'une étude géotechnique du sol (30 jours pour l'obtenir pour un coût de 1,4 MDZD) et d'une étude topographique (7 jours et 125 000 DZD). A présent, il faut au total 19 procédures, contre une moyenne de 16,2 pour la région ANMO pour l'obtention d'un permis de construire, pour un délai moyen de 146 jours contre 132,1 pour la région ANMO.

Comparaison de l'indicateur du climat des affaires entre l'Algérie et la moyenne de la région ANMO



Source : BM

Selon ce rapport 2018, les performances de l'Algérie sont particulièrement faibles dans les domaines du commerce international et l'accès au crédit. En effet, pour l'exportation il faut en moyenne 11 jours de logistique pour un coût total de 967 dollars contre à peine 6 jours et 708 dollars en moyenne dans la région ANMO. Pour l'importation, il faut 24 jours et 866 dollars contre 9 jours et 807 dollars en ANMO. A noter que dans certains pays, il suffit de moins d'un jour et d'un coût nul, à l'exportation comme à l'importation. Sur l'accès au crédit, l'Algérie n'est pas compétitive du fait de la faible information relative aux emprunteurs (l'indice d'information sur le crédit est de 0/8 contre 4,8/8 en ANMO).

Par ailleurs, l'indice « *distance to frontier* » (DTF) mesure en termes absolus la situation du pays sur chaque sous-indicateur (de 0 à 100), à l'inverse de l'indice du climat des affaires, qui compare les économies entre elles. Pour l'Algérie, l'indice s'élève à 46,71, en baisse de un point par rapport à l'année précédente, liée à la baisse de l'indice « *dealing with construction permits* » (passant de 71 à 58,9), du fait de l'augmentation drastique du coût d'obtention. Dans la région ANMO, le DTF s'est élevé à 56,7, en baisse de 0,3 point. Cet indice traduirait donc la stagnation du climat des affaires algérien, la baisse du classement générale expliquée en grande partie par l'amélioration du climat des affaires dans les autres pays.

Economie

Sonatrach et General Electric créent une société commune d'équipements pour l'industrie du pétrole et du gaz

La société BHGE est présente en Algérie depuis plus de 40 ans.

Le groupe est en partenariat avec Air Algérie depuis plus de 25 ans.

En partenariat avec Sonatrach et Sonelgaz, BHGE a créé en 1993 ALGESCO, un centre de maintenance de turbomachinerie de grande envergure.

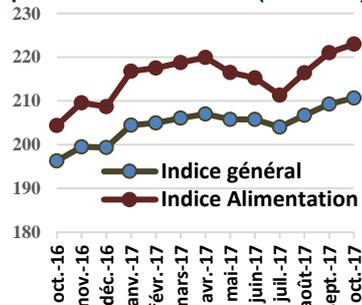
Le 9 novembre, la Sonatrach (société nationale algérienne des hydrocarbures) et la société industrielle américaine Baker Hughes-General Electric (BHGE) ont signé un accord portant création d'une société commune à caractère industriel, spécialisée dans la fabrication d'équipement pour les activités gazières et pétrolières. La signature s'est faite au siège de la Sonatrach avec la présence du Ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, du président de la Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et du PDG de BHGE, Lorenzo Simonelli.

Le complexe industriel (20 000 m²) se situera à Oran et sera détenue à hauteur de 51% par la Sonatrach et 49% par BHGE, pour un investissement total de 45 MUSD. L'installation devrait être opérationnelle à partir de décembre 2019.



Economie

Evolution de l'indice national des prix à la consommation (2001=100)



Evolution de l'indice en rythme annuel (source : ONS) :

- 2012 : 9,7%
- 2013 : 4,1%
- 2014 : 3,9%
- 2015 : 4,4%
- 2016 : 5,8%
- Oct. 2017 : 6,3%

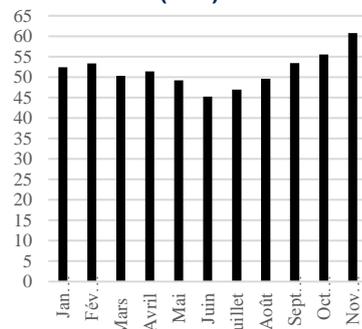
Publication ONS, point sur l'évolution de l'inflation au mois d'octobre

L'Office national des statistiques (ONS) a publié les résultats de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Sur une base mensuelle (évolution par rapport au mois de septembre), l'indice a progressé de 0,6%. En glissement annuel (10 premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente), l'inflation s'élève à 6,2%. Pour rappel, l'année dernière à la même période, le niveau de l'indice avait diminué de 0,4% en rythme mensuel, et s'accélérait de 5,5% en glissement annuel.

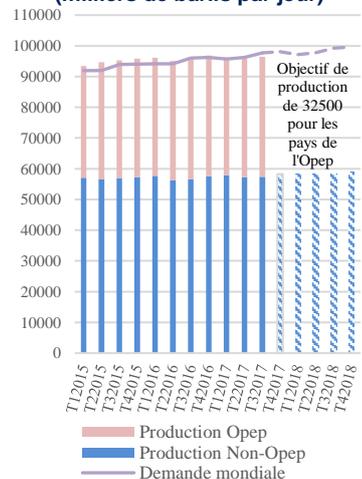
Les biens alimentaires ont enregistré une augmentation de leur prix de 5,9% en glissement annuel (+1% par rapport au mois de septembre). A Alger, ce sont les produits agricoles frais qui enregistrent une forte augmentation, à 6,4% en glissement annuel (et +2% par rapport à septembre) et notamment le prix de la pomme de terre à 45% en glissement annuel (+5,3% en évolution mensuelle), des fruits, à 5,8% (+20% par rapport à septembre), de la viande de poulet (+4,2%). Par rapport à octobre 2016, l'indice des prix à la consommation des biens alimentaires a augmenté de 9,1% sur l'ensemble du territoire. En glissement annuel, les autres secteurs ont varié comme suit : transports et communications (5,6%) ; habillement (7,7%) ; logement (2,8%) ; meubles (5,1%) ; santé (7,5%) ; éducation, culture et loisirs (5,1%) et divers (9,8%).

Economie

Cours du panier Opep en 2017 (USD)



Offre et demande en pétrole (milliers de barils par jour)



Source : Opep

La 173^{ème} conférence des pays de l'OPEP s'est tenue à Vienne

La 173^{ème} réunion des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est tenue à Vienne le 30 novembre, sous la présidence du Ministre de l'énergie, de l'industrie et des ressources minérales de l'Arabie Saoudite, Khalid A. Al-Falih. Pour la seconde fois, 10 pays non membres de l'organisation étaient présents lors de la conférence organisée par l'OPEP.

Pour rappel, lors de la précédente réunion, il avait été décidé de prolonger l'accord dit d'Alger, qui prévoyait une réduction de la production de 1,2Mbbbl/j (pour un total de 32,5Mbbbl/j), jusqu'à mars 2018. A l'issue de cette 173^{ème} réunion, il a été décidé de proroger de nouveau l'accord, et ce jusqu'à fin 2018. Les pays non-Opep et participants à la réunion s'étaient engagés pour leur part à réduire leur production de 558bbl/jour et restent volontaires pour poursuivre ces efforts sur l'année à venir. Par ailleurs, le comité ministériel mixte de surveillance chargé du suivi de la mise en œuvre des objectifs de production, a vu son mandat étendu pour la même période. Ce comité est composé de l'Algérie, du Koweït, du Venezuela et de l'Arabie Saoudite (côté OPEP) et de la Russie et d'Oman (non-OPEP).

Dans ses prévisions, l'OPEP prévoit qu'avec une croissance mondiale de 3,7% en 2017 et 2018, la demande supplémentaire en pétrole devrait être de 1,5Mbbbl/jour sur ces deux années. Par ailleurs, depuis la dernière réunion en mai, le surplus de stock de pétrole (supérieur à la moyenne quinquennale) des pays de l'OCDE a diminué à 140 millions de barils. Cette baisse a eu un effet à la hausse sur le prix des cours, mais l'Opep juge néanmoins nécessaire de continuer à limiter la production. De plus, selon l'Agence américaine d'information énergétique, les Etats-Unis ont augmenté leur production de pétrole de 7% entre le début de la mise en œuvre de l'accord d'Alger (1^{er} janvier 2017) et octobre 2017, à 13Mbbbl/jour. A la fin du mois de novembre, le prix du panier OPEP (composé de différents cours de brut de l'organisation) s'élevait à 61,1 USD contre 59,2 USD au début du mois.

La prochaine réunion se tiendra le 22 juin 2018 et sera l'occasion de décider de l'ajustement de production, au vu des incertitudes liées à l'offre (et la demande dans une moindre mesure) de pétrole sur le marché. Le ministre de l'énergie des Emirats Arabes Unis aura la présidence de la conférence pour l'année 2018.



Economie

Le montant des investissements mixtes sur les neuf premiers mois de l'année est en hausse selon l'ANDI

Milliards DZD	Bilan investissement 2016
Total	1839 (148000 emplois)
Mixte	330 (17000 emplois)
Industrie	1117
Tourisme	204
Transport	119
Services	192
Secteur privé	1686
Secteur public	108

Source : ANDI

Sur la période 2002-2016, le montant total d'investissement s'est élevé à 12 800 Mds DZD dont 34% dans le secteur public (contre 6% en 2016 et 7% sur les 10 premiers mois 2017).

Le Directeur général de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a déclaré que le montant des investissements étrangers déclarés auprès de l'Agence était en hausse de 33% sur les neuf premiers mois de l'année 2017 en glissement annuel. En effet, sur cette période, le montant total des investissements mixtes s'est élevé à 263 Mds DZD (soit 2,3 Mds USD) pour 109 projets, contre un montant de 198 Mds DZD (1,8 Mds USD) sur la même période en 2016. Ces investissements pourraient créer près de 14 000 emplois, en augmentation de 58% par rapport à 2016.

La grande majorité (88,3%) des investissements mixtes se sont concentrés dans le secteur de l'industrie. Sur l'ensemble des projets, 50 ont été opérés avec des européens, 32 avec des pays arabes, 23 avec des pays asiatiques, 2 avec des pays du continent américain. Selon M. Mansouri, la Turquie a été le premier investisseur sur cette période en termes de valeur. Par ailleurs, le montant des investissements nationaux a aussi augmenté entre janvier et septembre 2017, de 17%, portant la valeur des projets nationaux à 1193 Mds DZD (10,6 Mds USD) contre 1016 Mds DZD (9,2 Mds USD).

Au total, le montant global d'investissement (mixte + national) s'est élevé à 1450 Mds DZD (12,6 Mds USD), une augmentation de 20% par rapport aux neuf premiers mois 2016, représentant 3972 projets et permettant la création de près de 130 000 emplois (+17%). A l'image de l'année précédente, l'impulsion est venue presque exclusivement du secteur privé qui a mobilisé 93% du montant des investissements enregistrés sur les neuf premiers mois de 2017.

Politiques publiques

Bilan du Conseil des ministres du 22 novembre, présidé par le Président de la République

A l'issue de ce Conseil, plusieurs mesures ont été prises :

- Adoption d'un projet de loi relatif à l'apprentissage. L'objectif du projet est de promouvoir cette pratique et de l'ouvrir à toutes les entreprises du pays, en s'adaptant aux besoins de l'économie.
- Adoption d'un projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales. Le ministre du Commerce, M. Benmerradi, a annoncé que ce projet permettra notamment 1) d'effectuer de nombreuses procédures pour la création des entreprises par voie électronique 2) d'assouplir les procédures d'exercice d'activité réglementée en délivrant le registre du commerce avant l'obtention de différentes autorisations.
- Adoption d'un projet de loi relatif à la protection du consommateur et à la répression des fraudes (amendement de la loi de 2009). Il vise notamment le renforcement des spécifications de conformité et des modalités du service après-vente ainsi que la mise en place de mesures conservatoires pour les produits suspectés de contrefaçon.
- Adoption d'un décret présidentiel, portant approbation d'un avenant au contrat entre l'Alnaft, Sonatrach, Enel, Repsol, et Engie. Cet avenant permet le transfert des parts détenues par Enel (13,5%) et Engie (9,8%) sur un champ d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures (sud-est Illizi) à la Sonatrach qui détiendra désormais 64,5% du champ (35,5% pour Repsol).
- Le Président de la République a approuvé la finalisation du dernier segment de l'Autoroute Est-Ouest (84km) à travers un marché en gré à gré entre l'Agence algérienne des autoroutes et la société chinoise CITIC.

Ce Conseil des ministres a aussi été l'occasion pour le chef de l'Etat d'ordonner le paiement des créances de l'Etat auprès des entreprises publiques, privées et étrangères.

Communiqué du Conseil des ministres du 22 novembre
<http://www.premier-ministre.gov.dz/ressources/front/files/pdf/communiques/communiqu%C3%A9-conseil-des-ministres-22-11-2017-fr.pdf>



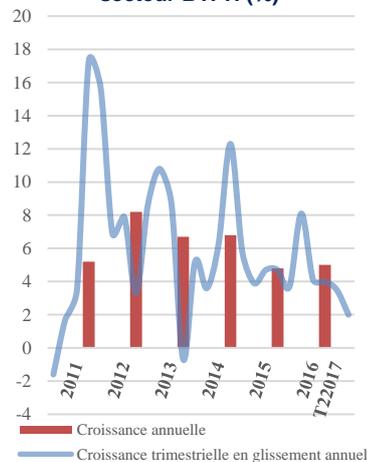
Politiques publiques

En 2016, le secteur BTPH représentait près de 13% du PIB et absorbait 17% de la population active occupée.

Sur la période 2011-2016, la croissance annuelle moyenne du secteur était de 6,1%, et 5% pour la seule année 2016.

Sur le premier semestre 2017, le secteur a enregistré une croissance de 2,8% par rapport au premier semestre 2016.

Evolution de la croissance du secteur BTPH (%)



Source : ONS

Site du programme Transport II :

<http://transport2.eu/presentation/>

Le premier programme (Transport I) s'était tenu entre 2006 et 2011 pour un montant de 25MEUR.

Nombreux projets dans le secteur des travaux publics et des transports

La 15^{ème} édition du Salon international des travaux publics (SITP) s'est déroulée du 28 novembre au 2 décembre à Alger. L'évènement a réuni plus de 300 exposants dont plus du tiers étaient étrangers. La France a été représentée par 19 entreprises actives dans le secteur.

Sous la présidence du ministre des Travaux publics et des transports, M. Abelghani Zaalane, sept conventions ont été signées entre des entreprises publiques algériennes. Algérie Poste a signé quatre conventions, dont trois pour l'installation et l'exploitation de distributeurs de billets dans les gares et les aéroports (avec la société de gestion des gares routières d'Algérie – Sogral –, SNTF et l'établissement de gestion de services aéroportuaires) et une pour la création d'un centre de colis dans les gares (Sogral). L'Agence nationale des autoroutes a signé une convention avec Télédiffusion d'Algérie pour assurer des émissions radios et les infos trafics pour les usagers de l'autoroute Est-Ouest tandis que l'Agence italienne de gestion des autoroutes a signé une convention pour le développement des infrastructures avec le Contrôle technique des travaux publics.

Par ailleurs, la dernière partie du programme européen « Transport II » a pris fin le 8 novembre. Ce dernier avait été mis en place fin 2012, suite à la signature de la Convention de financement entre l'Union européenne et l'Algérie, avec un budget de 16,5 MEUR (13M pour la partie européenne et 3,5M pour la partie algérienne). Il a permis de 1) mettre en place un progiciel pour gérer les informations et l'analyse de donnée 2) introduire le chronotachygraphe numérique (enregistreur de vitesse et de temps de conduites) pour renforcer la sécurité routière 3) créer une carte de vulnérabilité des risques climatiques et météorologiques (dans le cadre de la modernisation de l'Office nationale de la météorologie) 4) assurer des formations dédiées au comptage carbone.

Afin de poursuivre les efforts sur le secteur, le projet de loi de finances 2018 prévoit une enveloppe de 381 Mds DZD (3,3 Mds USD) destinée au ministère des Travaux publics et des transports pour 2018 (63 Mds DZD en 2017), ce qui devrait permettre de relancer plusieurs projets, à savoir : la première tranche du port de Cherchell (150 Mds DZD), l'entretien de 500km de routes ainsi que des ports et aéroports (65 Mds DZD), réhabilitation des routes des régions enclavées (28 Mds DZD) et de la mise en œuvre de la deuxième phase du système de régulation du trafic routier à Alger (6,5 Mds DZD). Le reste de l'enveloppe sera utilisée en fonction des priorités nationales.

Relations internationales

https://www.euafrika-businessforum.com/sites/default/files/es/eabf-underlines-commitment_en.pdf

6^{ème} forum des affaires UA-UE et signature d'un accord de coopération entre la CACI et le Forum ivoirien des chefs d'entreprises

Le 27 novembre dernier, en marge du 5^{ème} sommet Union européenne – Union africaine (29 et 30 novembre), s'est tenu le 6^{ème} forum des affaires UA-UE à Abidjan en Côte d'Ivoire. Plus de 1000 représentants du monde des affaires et des leaders politiques des deux zones étaient présents pour l'occasion. Assurer une croissance inclusive, soutenable et créatrice était au cœur des débats. A travers le plan européen d'investissement extérieur, l'Europe et l'Afrique ont réaffirmé leur volonté de booster l'investissement privé sur le continent africain, avec un objectif de 44 Mds EUR d'investissements privés d'ici 2020.

Par ailleurs, la Chambre algérienne de l'industrie et du commerce (CACI) et le Forum des chefs d'entreprises de la Côte d'Ivoire ont signé un protocole d'accord de coopération dont l'objectif est d'amplifier les échanges commerciaux ainsi que les partenariats entre les deux pays. Cet accord permet de mettre en place un cadre légal entre les deux organismes. Lors de cette rencontre, un autre accord a été signé entre la société privée algérienne UFMATP et une société ivoirienne spécialisée dans les travaux publics.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4225 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,745 (86 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (avril 2017)	12,3%
Taux d'inflation (rythme annuel en octobre 2017)	6,2 %
Taux de change EUR/DZD (novembre 2017)	136,72
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle novembre 2017)	60,74 USD
Réserves de change (au 30 juin 2017)	106 Mds USD

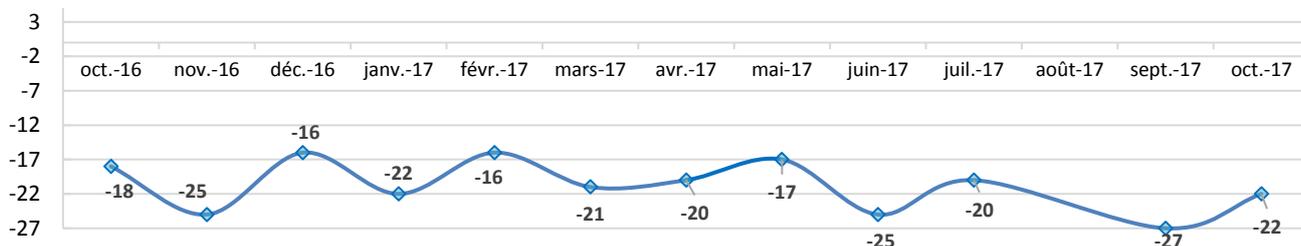
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2014	2015	2016 ^p	2017*	2018*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	166	159	175	180
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	3,3%	1,5%	0,8%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	5,5%	4,4%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,5%	50,9%	53,8%	48%	39%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,3%	-13,5%	-3,2%	-1,1%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,6%	17,7%	17,7%
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtresor.gov.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour, Laurent Boulan

Revu par : Sylvain Géranton